

Compte rendu / Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2020

Samedi 19 décembre 2020– VISIO ZOOM – votes sur NEOVOTE

▪ Le Président, Patrick GUERIN ouvre la séance et rappelle que les mesures administratives imposées par le Gouvernement dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19, n'ont pas permis d'organiser l'Assemblée générale de la Ligue en présentiel.

C'est donc en Visio conférence que l'Assemblée générale va se dérouler. Tout a été fait pour éviter les déboires. Il remercie les personnes qui se sont investies dans cette organisation :

Le secrétaire général Patrice Debrun, maître d'œuvre.

Le directeur et les assistantes administratives de la Ligue dans la gestion et la coordination

Les CED réalisant des formations pour permettre de maîtriser l'outil informatique afin de se connecter et de voter.

Le quorum de 510 voix (35 % des 1.455 voix portées par les Clubs) nécessaire à la validité des délibérations et des votes dont la modification des statuts (article 19 des statuts de la Ligue) est atteint. En effet, sur l'ensemble des Clubs de la Ligue, 178 Clubs (portant 885 voix) ont répondu à la convocation adressée le 2 décembre 2020.

▪ **Allocution du Président de la Ligue (Patrick GUERIN)**

(A lire in extenso en annexe du présent compte-rendu)

▪ Principaux thèmes abordés lors de l'allocution du Président

Impact de la pandémie sur l'activité

Plan de relance

Maintien des aides aux Clubs

2020, année blanche au niveau sportif

2020 année olympique, AG électorale

Les préoccupations actuelles

Explications des procédures de vote

Patrice DEBRUN rappelle les différentes consignes pour effectuer les votes et invite les délégués à participer à un vote test sur la plateforme de vote à distance NEOVOTE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 2019 du 17 novembre 2019

Le compte rendu de l'Assemblée générale 2019 est adopté par l'Assemblée :

Pour : 765 voix – Contre : 3 voix – Abstentions : 11 voix

RAPPORT MORAL du SECRETAIRE GENERAL (Patrice DEBRUN)

Points abordés :

- Les statistiques à l'issue de la saison 2020 :
 - Nombre de licences stable en Ligue PDL à 48.600A noter une légère augmentation des licences adultes et une petite baisse des licences jeunes

- Matchs libres (nouveau cette saison)
 - 4.036 matchs de simples enregistrés
 - 159 matchs de doubles enregistrés

- La Ligue fonctionne aussi en mode visio
- 295 K€ attribués à 18 Clubs au titre de l'Aide au Développement de Clubs et de la Pratique (ADCP)
- 146 K€ attribués à 163 Clubs au titre du projet de développement
- 2.955 € attribués à 5 clubs dans le cadre des actions solidaires de la FFT
- 20 K€ affectés à 24 Clubs dans le cadre des Clubs espoirs
- 274 visites effectuées par l'Equipe Régionale de Développement (ERD)
- 110 enseignants formés dans le courant de la saison (formation initiale et formation continue)

RAPPORT FINANCIER du TRESORIER GENERAL (Jacques BACHELIER-LUBIN)

Présentation des comptes 2019-2020

Les comptes présentés ont été préparés par les services internes de la Ligue, Alexandra GIRARD, Jean-François DUBOIS et Jacques BACHELIER LUBIN.

Xavier COUPET, expert-comptable de la Ligue, est intervenu pour établir les comptes annuels au 31 août 2020.

Le contexte et les faits marquants de l'exercice :

- ✓ Une année marquée par la pandémie liée à la COVID 19
- ✓ Confinement, dé-confinement, annulation, chômage partiel ...
- ✓ Mise en place du plan de soutien et de relance, signe de solidarité

Les principaux éléments constitutifs du compte de résultat :

- ✓ Les collectivités publiques ont maintenu leurs aides
- ✓ Le mécénat, le partenariat et la collecte de la TA ont subi une baisse liée à la COVID 19.
- ✓ Le maintien de la DGF et du bonus fédéral avec la réalisation de 4 objectifs sur 5
- ✓ Recrutement de Ludovic MAGNIN en remplacement d'Isabelle ROME
- ✓ Recrutement de Vincent MEUNIER en remplacement de Christian DUPOUEY
- ✓ Concernant la partie investissements, le projet Padel n'a pas été réalisé lors de l'exercice, il sera terminé courant mars 2021.
- ✓ Application des nouvelles dispositions du plan comptable des associations

Avant la présentation des comptes, les incidences liées à la pandémie sont évoquées :

- Les services de la Ligue se sont organisés pour assurer les missions nécessaires auprès des Clubs tout au long du confinement et de la préparation à la reprise des activités
- Afin de s'adapter aux contraintes, ont été mis en place le télétravail et des mesures de chômage partiel dans le respect des salariés, du droit social et du droit du travail
- Les différentes incidences financières du chômage partiel s'élèvent à + 45 K€
- L'enveloppe exceptionnelle mise en place dans le cadre du PSR s'élève à 1.358 K€ dont 1.068 K€ apportés par la FFT. La mission des CED et CST sera d'accompagner les Clubs pour qu'ils bénéficient largement d'aides financières dans ce cadre.

Le montant du bilan s'élève à **1 598 088 €**.

A l'actif, le montant de trésorerie disponible, en augmentation, se monte à 629 K€.

Au passif, à noter une provision pour « Indemnité de Fin de Carrière » en baisse du fait des départs d'Isabelle ROME et Christian DUPOUEY. Par ailleurs l'endettement à long terme est faible, 176 K€ représentant 11% du total du bilan et 16 % des capitaux permanents.

Avant de présenter le compte de résultat 2020, un tableau est commenté reprenant les évolutions du nombre des licences. Ces éléments étant des indicateurs importants pour les comptes.

Concernant le compte de résultat, les charges sont en légère baisse à **2.573 K€**, les produits également en baisse à **2.520 K€**.

La présentation des charges et produits est faite suivant les sections analytiques fédérales et commentée pour expliquer les différents montants et variations d'un exercice à l'autre dus notamment aux conséquences de la crise sanitaire.

Il en résulte un négatif à hauteur de **52.563 €**

La parole est donnée à **Rémy LAMBERT**, Commissaire aux comptes de la Ligue.

Monsieur LAMBERT constate une année comptable riche en événements, que ce soit l'impact de la COVID 19 ou l'impact du nouveau plan comptable dans la présentation des comptes.

Il précise que l'ensemble des écritures demandées a été intégré et que la situation de la Ligue est saine. L'analyse des risques n'a pas permis d'identifier de risques majeurs. Le contrôle interne mis en place concernant les engagements de dépenses ou les remboursements de frais donne entière satisfaction.

Les comptes seront donc certifiés sans réserve dans les rapports produits pour l'AG de la Ligue.

Questions/Réponses

Pourquoi les sommes collectées dans le cadre du partenariat sont-elles en baisse ?

Les effets de la pandémie ont amené la Ligue à renégocier avec certains partenaires en prolongeant la durée des contrats d'une année supplémentaire

Où ont été comptabilisées les incidences du chômage partiel ?

En produit dans les différents comptes analytiques.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2019-2020, AFFECTATION DU RESULTAT ET RAPPORTS DES CAC

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2020, donne quitus de leur gestion aux Administrateurs et approuve les rapports des commissaires aux comptes.

Le résultat de l'exercice est affecté comme suit :

- Affectation du résultat **négatif de 52.564 €** dans le compte au report à nouveau et approbation des rapports financiers.

Cette résolution est adoptée après avoir recueilli le vote suivant :

Pour : 818 voix – Contre : 18 voix – Abstentions : 11 voix

PRESENTATION du BUDGET 2020-2021 (Jacques BACHELIER-LUBIN)

L'élaboration du budget est le fruit d'un gros travail collectif, auquel Anne-Marie CLAIRET, Alexandra GIRARD, Patrick ERNOULT et Jean-François DUBOIS ont participé sous l'encadrement de Jacques BACHELIER LUBIN.

Eléments et indicateurs ayant guidé pour l'élaboration du budget :

- ✓ Licences Adultes : baisse de 3 %
- ✓ Licences Jeunes : baisse de 7 %
- ✓ Mécénat/sponsoring/collecte taxe apprentissage, il est nécessaire de retrouver une relation normale avec l'ensemble des partenaires
- ✓ Diminution des coûts de fonctionnement/action à poursuivre

AG Ligue de Tennis des Pays de la Loire 2020 3/11

- ✓ La Dotation Globale Fédérale sera identique à l'année passée
- ✓ La dotation globale Ligue aux Comités Départementaux identique également.
- ✓ Maintien des subventions des collectivités
- ✓ Développement de la formation continue, adaptation du catalogue de formation avec une offre bénévoles/enseignants, une volonté toujours affirmée d'aider les Clubs et les enseignants. Formation sous forme d'actions collectives pour faciliter la vie des Clubs.

En fonction des éléments décrits, le montant des **dépenses prévu est de 2.616 K€**, le montant prévu pour les **recettes s'établit à 2.616 K€** pour un résultat final à l'équilibre.

Comme pour le compte de résultat, la présentation des charges et produits est faite suivant les sections analytiques fédérales et commentée pour expliquer les différents montants et variations d'un exercice à l'autre.

Questions/Réponses

Est-ce que le déplacement du siège de La Roche sur Yon à Vertou est prévu dans ce budget ?

Non, car à ce stade du projet les conditions financières ne sont pas remplies

Est-ce que la participation de la Ligue au tournoi féminin du SNUC est prévue dans ce budget ?

Non, car il ne s'est pas déroulé en novembre 2020.

L'Assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2021

Cette résolution est adoptée après avoir recueilli le vote suivant :

Pour : 752 voix – Contre : 29 voix -Abstentions : 107 voix

MODIFICATION DES STATUTS DE LA LIGUE

Le projet de modification des statuts portant principalement sur les points listés ci-dessous, a préalablement été envoyé aux délégués du l'AG de Ligue :

- la précision de la « licence « C » pour le calcul de la proportion femme/homme au sein du Comité de direction,
- l'intégration de la possibilité de choix de constituer un bureau ou non,
- la suppression de la notion d'affiliation provisoire,
- l'impossibilité d'inclure dans les contrats de partenariat des contreparties liées aux événements organisés par la Fédération elle-même,
- le durcissement de la règle qui prévoit la possibilité de demander la convocation d'une Assemblée générale en vue d'une modification de statuts : un cinquième des membres dont se compose l'Assemblée générale, représentant le cinquième des voix au lieu d'un dixième auparavant.

Le quorum de 510 voix (35% des 1.455 voix portées par les Clubs) requis pour valider ces modifications est atteint.

Cette Résolution est adoptée après avoir recueilli le vote suivant :

Pour : 742 voix – Contre : 20 voix – Abstentions : 124 voix

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Présentation des listes (voir pièces jointes 1), de la procédure de vote et invitation aux délégués à voter.

Tel que défini en comité directeur Patrick GUERIN et Catherine GALLOT, têtes de liste, prennent la parole pendant 5 minutes.

L'Assemblée générale, conformément aux articles 42 et suivants des règlements administratifs de la FFT, a procédé à l'élection du Comité directeur.

Les résultats sont :

- Pour la liste Agir et Gagner, menée par Patrick GUERIN : 489 voix représentant 55.25 %,
- Pour la liste Ensemble Pour un Autre Tennis, menée par Catherine GALLOT : 396 voix représentant 44.75 %.

Sont élus (par ordre alphabétique)

AFFILE	Stéphane	Membre
ALBERTEAU	Alain	Membre
BACHELIER LUBIN	Jacques	Membre
BEAUMONT	Michel	Membre
BERNARD	Lionel	Membre
BLONDIN	Jean-Claude	Membre
BOYEAU	Laurence	Membre
CARMONA	Emile	Membre
CHUPEAU	Yoann	Membre
COLLIGNON	Jérôme	Membre
DEBRUN	Patrice	Membre
DUPONT	Jacqueline	Membre
FREZEAU	Didier	Membre
GALLOT	Catherine	Membre
GEINDREAU	Jean Pierre	Membre
GENS	Catherine	Membre
GESNOT	Aline	Membre
GIGUET	Patrick	Membre
GOUR	Nadia	Membre
GUERIN	Patrick	Membre
HINOT	Bernard	Membre
HUBERT	Arnaud	Membre
LAINE	Maryse	Membre
LE BRUN	Bernard	Membre
LE VEN	Gwenola	Membre
MARQUET	Charles	Membre
MICHAUD	Jean-Pierre	Membre
MICHEL	Christian	Membre
MOTIN	Jacqueline	Membre
PASCARETTI	Christian	Membre
PICHON	Philippe	Membre
POILANE	Jean-Louis	Membre
POUZET	Gilbert	Membre
RAIMBAULT	François	Membre
ROUAS	Anne-Marie	Membre
SIGOGNE	Pierrick	Membre
SOULIE	Alexandre	Membre
SWISTAK	René	Membre
TETARD	Régis	Membre
TOUMAZEAU	Brigitte	Membre

INTERVENTION DE L'ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT

Pendant que les membres du Comité Directeur élu ce jour, procèdent à l'élection du Président, l'équipe de développement présente les différentes phases du plan de relance fédéral :

- **Quel objectif ?**
 - ✓ Accompagner les Clubs dans leurs actions de relance pour **la fidélisation et la conquête** d'adhérents au regard de la situation nouvelle engendrée par les conséquences de la COVID-19
- **Qui finance le plan de relance FFT ?**
 - ✓ Le Comité Départemental de rattachement
 - ✓ La Ligue des Pays de la Loire
 - ✓ La FFT
- **Quels critères d'éligibilité ?**
 - ✓ La mise en place d'actions de relance est **une condition indispensable** pour prétendre à une aide financière
 - ✓ Être un Club affilié à la FFT ou une structure habilitée
 - ✓ Être en règle du paiement de sa cotisation statutaire pour les années sportives 2020 ou 2021
 - ✓ Tous les Clubs de la Ligue sont éligibles sans autres conditions
- **Quelle démarche ?**

Des documents supports à l'élaboration du dossier, à télécharger sur le site de la Ligue

Un formulaire en ligne à compléter sur le site <https://relance.fft.fr/>

Un accompagnement assuré par les Conseillers en Développement (CED)

- **Quelles sont les dates à retenir ?**
 - ✓ Date limite de saisie des dossiers : 31 août 2021
 - ✓ Date limite sur la rétroactivité des actions : 13 février 2021
- **Quelle est la nature de l'aide ?**

Le montant de l'aide exceptionnelle sera déterminé lors de l'instruction du dossier.

- ✓ Sous forme de subvention
- ✓ Et/ou sous forme de prêt à taux 0 remboursable après 2 années de différé (2021 et 2022) qui sera éventuellement proposé en fonction du montant de l'aide sollicitée

Les différentes actions de formation continue pour la saison 2021 sont également présentées :

- Découvrir l'Enseignement du Tennis Fauteuil (22 janvier)
- Préparation Mentale (12 février et 19 mars) et (19 février et 26 mars)
- Découverte d'ADOC (9 mars ou 8 avril ou 24 avril)
- La Recherche de Partenaires privés (13 mars et 10 avril)
- Tennis Sport Santé Bien-Etre (23 mars, 20 avril et 18 mai)
- Tennis Cooleurs et Compétition (module 3) (29 et 30 mars)
- Tennis Cooleurs Mini Tennis (1^{er} et 2 avril)
- Tennis et Mental (6 avril ou 13 avril ou 22 avril ou 15 juin)
- Education physique 7-10 ans (20 mai ou 27 mai ou 3 juin ou 4 juin)
- Prévention des violences et discrimination dans le sport (11 juin)

Le comité directeur réuni en visio-conférence a élu Patrick GUERIN président de la ligue pour un mandat de 4 ans. Il a aussi validé, sur proposition du Président, la composition du Bureau Directeur de la ligue pour la même durée de 4 ans.

ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION – Patrice DEBRUN Secrétaire Général

Présentation des listes (voir pièces jointes 2), de la procédure de vote et invitation aux délégués à voter.

Tel que défini en comité directeur Patrick GUERIN et Stéphane AFFILE, têtes de liste, prennent la parole pendant 5 minutes

L'Assemblée Générale, conformément à l'article 12 des statuts de la FFT a procédé à l'élection des délégués à l'Assemblée Générale de la FFT 2020 Les résultats pour la liste Agir et Gagner, menée par Patrick GUERIN : 438 voix représentant 50.69 %, pour le liste Ensemble Pour un Autre Tennis, menée par Stéphane AFFILE : 426 voix représentant 49.31 %. Sont élus :

Titulaires :

Patrick GUERIN	Agir et Gagner
Jacques BACHELIER LUBIN	Agir et Gagner
Patrice DEBRUN	Agir et Gagner
Stéphane AFFILE	EPAT

Suppléant :

Jacqueline MOTIN	Agir et Gagner
Jacqueline DUPONT	Agir et Gagner
Catherine GENS	Agir et Gagner
Christian MICHEL	Agir et Gagner
Fabienne WERY	Agir Gagner
Alexandre SOULIE	EPAT
Alain ALBERTEAU	EPAT
Yann COUDRAY	EPAT

CLÔTURE

Patrick GUERIN, Président réélu, remercie les délégués pour leur participation à l'Assemblée générale et souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Fin de l'Assemblée générale à 12 heures

Le Secrétaire Général
Patrice DEBRUN



Le Président
Patrick GUERIN



PJ1 : Les listes des candidats au Comité Directeur

   La banque d'un monde qui change

LISTE « AGIR ET GAGNER 2024 PAYS DE LA LOIRE »

1. Patrick GUERIN	15. François RAIMBAULT	29. Jean-Pierre GEINDREAU
2. Jacques BACHELIER-LUBIN	16. Brigitte TOUMAZEAU	30. Laurence BOYEAU
3. Patrice DEBRUN	17. Bernard LE BRUN	31. Yoann CHUPEAU
4. Jacqueline MOTIN	18. Philippe PICHON	32. Jean-Louis POILANE
5. Didier FREZEAU	19. Maryse LAINE	33. Céline PAUMIER
6. Régis TETARD	20. Jean-Claude BLONDIN	34. Guillaume SUTEAU
7. Michel BEAUMONT	21. Arnaud HUBERT	35. Ludovic BESLIN
8. Jacqueline DUPONT	22. Bernard HINOT	36. Brigitte SUHARD
9. Jean-Pierre MICHAUD	23. Gwénola LE VEN	37. Pascal LEBLOND
10. Christian MICHEL	24. Patrick GIGUET	38. Martine BOLZE
11. Fabienne WERY	25. Jérôme COLLIGNON	39. Lucas POUILLAIN
12. Catherine GENS	26. Anne-Marie ROUAS	40. Jean-Claude ANCELET
13. Christian PASCARETTI	27. Pierrick SIGOGNE	41. Frédéric SALLE
14. René SWISTAK	28. Gilbert POUZET	42. Jean-François BONNEAU (suppléant)

 

   La banque d'un monde qui change

LISTE « ENSEMBLE EN PAYS DE LA LOIRE POUR UN AUTRE TENNIS »

1. Catherine GALLOT	15. Bernard MONNET	29. Gilles DEBLANGY
2. Stéphane AFFILE	16. Frédéric MOREAU	30. Claudie LETORT
3. Alexandre SOULIE	17. Florence LEVACHER	31. David GUEROIS
4. Lionel BERNARD	18. Marc RENOULT	32. Philippe DAVID
5. Aline GESNOT	19. Philippe FONTAINE	33. Stéphanie BAZIN
6. Charles MARQUET	20. Christine GOYAL	34. Jean-Luc ERAUD
7. Emile CARMONA	21. Benoît JAMONNEAU	35. Valérie CERVEAU
8. Alain ALBERTEAU	22. Olivier PICHON	36. Cyril BARRERA
9. Nadia GOUR	23. Eric CHAN	37. Olivier PEAN
10. Didier DESCHAUX	24. Dominique DEBLANGY	38. Florence ALIX-GRAVELLIER
11. David LACRUX	25. Sabrina PEAN	39. Caroline SAVATIER
12. Yann COUDRAY	26. Jacky DEUMIER	40. Philippe SIMIER
13. Frédérique MONNIER	27. Sébastien CAUDAL	41. Sylvie DEMAN
14. Bernard MORON	28. Hervé PONTHEUX	42. Daniel LAURENT (suppléant)

 

LISTE « AGIR ET GAGNER 2024 PAYS DE LA LOIRE » :	LISTE « ENSEMBLE EN PAYS DE LA LOIRE POUR UN AUTRE TENNIS » :
<p>Titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none">• Patrick GUERIN• Jacques BACHELIER-LUBIN• Patrice DEBRUN• Jacqueline MOTIN <p>Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Jacqueline DUPONT• Catherine GENS• Christian MICHEL• Fabienne WERY	<p>Titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none">• Stéphane AFFILE• Alexandre SOULIE• Alain ALBERTO• Yann COUDRAY <p>Suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Philippe FONTAINE• David LACRUX• Emile CARMONA

Allocution Patrick GUERIN – AG dimanche 19 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames Messieurs les Délégués, Chers Amis,

La pandémie que nous subissons depuis mars dernier ne nous permet pas d'organiser une assemblée générale en présentiel. Nous sommes donc en Visio conférence et j'espère que tout va bien se passer. En tout cas tout a été fait pour éviter les déboires.

Je souhaite remercier les personnes qui se sont investies dans cette organisation.

Le secrétaire général Patrice Debrun qui est le maître d'œuvre.

Le directeur et les secrétaires administratifs.

Les CED qui ont réalisé la formation pour que vous puissiez maîtriser l'outil informatique pour la connexion et le vote.

Tout est en place en espérant que nous n'aurons pas de souci technique. Une hotline est à votre disposition au 02 51 37 55 26.

2020 sera une année qui va marquer l'humanité. Pour la première fois le sanitaire a pris le pas sur l'activité économique, tout s'est arrêté.

La pandémie liée au covid-19 nous impacte dans notre vie quotidienne. Nous avons l'impression de jouer un mauvais film de série B mais hélas ce ressenti est bien réel. De par sa durée elle devient même anxiogène car nous n'avons pas de référence, pas de lisibilité sur la fin de cette attaque virale.

Deux dates nous ont marquées, le 17 mars et le 11 mai soit un mois et 25 jours qui s'insère dans un ensemble de politique de restrictions, de contact humain et de déplacement en réponse à ce virus. Evidemment ce confinement a influencé l'activité du tennis mais je pense très sincèrement que nous avons la chance d'appartenir à une fédération dirigée par des personnes responsables et compétentes qui ont très bien géré la situation.

La décision la plus courageuse que le Comex a prise est de refuser d'annuler l'édition 2020 de Roland-Garros et de la décaler fin septembre début octobre. Roland Garros est le poumon du tennis français, en période habituelle c'est 260 millions d'euros de gains dont 100 millions pour les territoires. Sans le tournoi la licence adulte coûterait 85 € et non pas 30. Cette option a aussi montré la place du tournoi dans le tennis mondial, car une fois que la date a été fixée et validée tout le calendrier international c'est organisé autour.

La deuxième bonne décision est la création d'un conseil scientifique qui a mis en place des protocoles acceptés par le ministère et qui a permis au tennis d'être le premier sport déconfiné. Les protocoles sont même devenus la référence pour les autres fédérations.

La mise à disposition du CNE pour les malades atteints du COVID ou 40 personnes ont été admises était un très bon choix. Faire preuve de solidarité dans cette période de crise sanitaire a été très appréciée et très remarquée. L'emprunt de 150 millions voté lors d'une assemblée générale extraordinaire fin juin était également une très bonne orientation. Il va compenser le manque à gagner de l'édition 2020 de Roland Garros.

Ainsi la fédération va pouvoir assurer ces orientations que sont la création du CNE Padel sur l'île de Puteaux, le centre de Terre Battue à Nice et le Plan de Soutien et de Relance.

Ce plan de 35 millions pour surmonter la crise liée au COVID. Le principe est de soutenir tout l'écosystème.

9 millions pour le circuit professionnel (joueurs, tournois et arbitres).

5 millions pour les enseignants et les entraîneurs indépendants.

21 millions pour les clubs affiliés.

Je suis très heureux de présider une ligue qui a été au rendez-vous et qui a fait preuve de solidarité en puisant dans ses réserves. En donnant, avec les comités, 290 000 euros dont 237 200 pour la ligue, nous avons obtenu une enveloppe d'1 358 715 euros.

Depuis plus de 30 ans de bénévolat, c'est la première fois que je vois une somme aussi conséquente mise à disposition des clubs. Pensez à contacter vos élus de proximité et les CED pour vous conseiller et vous aider dans l'instruction du dossier. Le but n'est pas de vous surcharger administrativement mais de vous accompagner efficacement.

En initiant ces actions en direction de vos adhérents cela vous permettra de les fidéliser voire d'en attirer.

Au niveau de la ligue nous avons tenu notre rôle en maintenant les salaires lors du confinement tout en bénéficiant du chômage partiel.

Nous avons versé les aides du projet de développement sans que les objectifs ne soient atteints. Nous avons maintenu les bourses individuelles.

Lorsque j'étais ados nous avions un courant musical appelé Nouvelle Vague qui a révolutionné nos goûts musicaux et qui était synonyme de changement et d'émancipation.

Aujourd'hui ce terme à une autre signification, nous subissons de plein fouet cette deuxième vague et un confinement national d'un mois à partir du 30 octobre a été décrété. Les clubs et les structures habilitées ont suspendu toutes leurs activités d'accueil de public. Vous avez fermé aux adultes et aux jeunes que ce soit en pratique libre ou en cours collectifs ou en individuels.

L'ensemble des championnats régionaux par équipes a été interrompu durant toute la durée du confinement.

À la suite de l'allocution du Président de la République, nous avons appris que le déconfinement se ferait, si l'attaque virale est toujours sous contrôle, en 3 étapes le 28 novembre, le 15 décembre et le 20 janvier.

La fédération a fait valoir, auprès du ministère, la spécificité de notre discipline, de nos installations ainsi que le sérieux de nos protocoles sanitaires. La demande était d'obtenir la reprise complète de l'activité pour les mineurs mais aussi pour les majeurs dès le mois de décembre, puis la reprise des compétitions amateurs dès le mois de janvier.

Qu'avons-nous obtenu ? La reprise du tennis et des disciplines associées (Padel, Para-Tennis et Beach Tennis) en extérieur dans le cadre d'un protocole sanitaire adapté dès le 28 novembre pour les mineurs et les adultes.

La crise sanitaire ne s'améliorant pas les musées, les salles de théâtre et de cinéma resteront fermées pendant au moins 3 semaines et une décision d'ouverture pourrait être prise, si les indicateurs sont sous un certain seuil, le 7 janvier prochain. Croisons les doigts, restons optimistes.

Exception faite pour les salles de tennis, nous pouvons accueillir les jeunes avec une pratique encadrée à partir du 15 décembre, tout en proposant un protocole qui garantisse une pratique la plus sûre.

Ce protocole doit faciliter vos démarches auprès des municipalités pour qu'elles vous autorisent à jouer en intérieur.

Si les indicateurs sont sous un certain seuil, nous pourrions envisager le retour de la pratique libre des adultes dans les salles à partir du 7 janvier et la reprise de la compétition, si le virus est toujours sous contrôle, le 20 janvier 2021.

Merci aux dirigeants fédéraux et à notre président, ils ont fait preuve de compétence et de professionnalisme. Qu'il est confortable d'appartenir à une fédération qui soutient ses clubs et le tennis en général.

Les commissions sénior, sénior plus, jeune et tennis entreprise réfléchissent sur les conditions de report des journées qui n'ont pas pu être disputées aux dates prévues. Vous serez informés quand les décisions seront prises.

2020 restera une année blanche au niveau sportif. J'aimerais quand même souligner la première victoire d'un tournoi ITF Junior dans son club de l'AS Ponts de Cé d'Alice Soulié qui est membre du Centre Fédéral d'Entraînement de Vertou. J'espère que ce succès va être le premier d'une longue série. En tout cas c'est un très bel encouragement pour Alice, ses entraîneurs et évidemment ses parents récompensant leurs investissements.

En période olympique cette assemblée générale est une année électorale où les comités de direction des départements et des ligues sont renouvelés ainsi que les délégués pour l'assemblée générale fédérale.

Par respect pour nos opposants du jour, je ne tiens pas à utiliser cette allocution en mobilisant la parole. Je m'exprimerai avant les deux votes comme le protocole le permet.

La seule chose que j'aimerais partager avec vous c'est de ne pas confondre les deux votes.

Le premier vote est d'élire un nouveau comité directeur qui va conduire la politique territoriale et animer, avec vous, le tennis ligérien.

Quel que soit l'équipe gagnante à la fédération son projet sportif fédéral sera appliqué sur tout le territoire. Ce n'est donc pas un scrutin national mais bien un scrutin régional.

Le second vote sera celui d'élire vos délégués régionaux pour vous représenter à l'assemblée fédérale.

En cette période de pandémie où la lutte contre cette attaque virale n'est pas gagnée. Une troisième vague peut même arriver avec la possibilité d'un troisième confinement. Au lieu de se diviser, nous devrions raisonner collectivement en faisant preuve d'unité et de solidarité.

Je sais bien que c'est le principe de la démocratie d'avoir plusieurs listes en présence et je peux comprendre que nos opposants d'aujourd'hui, désirent prendre notre place, mais en cette période d'incertitude cela devient secondaire, voire décalé.

En tout cas je peux vous dire que ce n'est pas ma préoccupation première même si avec mes amis nous nous défendons contre les velléités de nos opposants afin de poursuivre nos mandats.

Notre premier souci est de savoir comment vous allez relancer l'activité du tennis dans vos clubs.

Quelles conséquences ce deuxième confinement aura sur votre et notre fonctionnement ?

Est-ce que nous serons toujours attractifs ?

Comment nous allons gérer ces arrêts successifs d'activité ?

Le premier confinement est venu après 6 mois d'exercice, tandis que le deuxième survient qu'après deux mois d'activité, les conséquences ne seront pas comparables.

2021 sera très compliqué et je ne veux pas être un oiseau de mauvais augure mais je pense que la crise économique peut devenir un tsunami et impactera notre activité en 2021 et 2022.

Quoiqu'il adviene vous pouvez compter sur notre mobilisation et notre détermination.

Nos préoccupations d'aujourd'hui sont la reprise du tennis avec toutes les contraintes que le protocole nous impose et de vous faire bénéficier du plan de relance. Je vous incite à rentrer dans la démarche.

Je suis persuadé que collectivement nous trouverons les solutions pour sortir de cette impasse.

Je vous souhaite une très bonne assemblée générale et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Surtout je vous demande de respecter les gestes barrières car nous ne devons pas affronter une troisième vague avec un troisième confinement en début d'année prochaine.

Soyez donc prévoyants et vigilants lors de ces fêtes.

Il nous faut impérativement gagner le match contre ce fichu virus afin de retrouver notre liberté et que l'activité tennistique reprenne avec les adhérents retrouvant le chemin des clubs.

Protégez-vous bien.

Je vous remercie de votre attention.

Patrick Guérin.